

Témoins le curé-doyen FELLER et le pharmacien SCHANNAT, voisin du chanoine à Luxembourg.²⁶⁾

19 octobre 1697. Christophe SCHOPF intendant d'AUTEL engage J.-B. de RYAVILLE pour 200 écus de bois des seigneurs d'AUTEL à Reckingen-lez-Mersch.²⁷⁾

26 mars 1700. Jacques-Ignace de CASSAL déclare que Phillipe-Christophe d'ELTZ-RUBENACH, tant en son nom qu'en celui de Lothaire-Ferdinand MOHR DE WALDT, lui a fait le dénombrement des biens qu'il tient en fief et qu'il a reçus de J.-F. d'AUTEL.²⁸⁾

20 mai 1711. Philippe V, roi d'Espagne, vend à d'AUTEL, à grâce de rachat pour 17064 livres la haute-justice du bourg et de la prévôté de Remich avec tous les revenus domaniaux à Remich, Bech-Kleinmacher, Wellenstein, Schwebsingen, Wintringen, Thorn, Welfringen, Ellingen, Besch etc.²⁹⁾ Pied-terrier des biens de Remich appartenant à d'AUTEL du 8 mai 1712. Testament du 1^{er} août 1716.³⁰⁾

Ainsi ses cinq sœurs étant religieuses et son frère chanoine, c'est lui qui hérita la part du lion des biens Autel, Larochette. Déjà en 1679, lors du décès de sa mère, il devint seigneur de *Larochette, Heffingen, Mersch, Remich, Mandern et Tiercelet et*, en 1695, *baron de Vogelsang*.³¹⁾

Les raisons pour lesquelles François-Adolphe, l'aîné, dut se faire chanoine et céder son droit d'aînesse à son cadet, je les ignore. Les qualités de Jean-Frédéric furent-elles si éclatantes que ses parents n'hésitèrent pas à lui sacrifier les droits de son aîné, qui ne fut d'ailleurs pas un homme de tout repos.³²⁾

D'après ce que nous venons de voir, il ressort que d'AUTEL fut, en son temps, le gentilhomme le plus fortuné du pays et duché de Luxembourg.

Durant le siège de la ville (1684), à la tête de son régiment, d'AUTEL prit part aux opérations. Le RÉGIMENT d'AUTEL dont l'effectif montait à 640 hommes, était posté avec un détachement d'Espagnols et plusieurs compagnies de volontaires bourgeois, sur une position s'échelonnant du bastion du Gouvernement à celui du St. Esprit, en passant par le Bock et le bastion du Château. La garnison comptait encore deux autres régiments haut-allemands, celui du marquis de BADE, sous le colonel BLARÉ (700 h.) et le régiment VAN DER STRAATEN, sous le colonel de ce nom (300 h.). Lorsque, le 30 mai, les Français s'emparèrent d'une partie du Bock (3. Abschnitt), le régiment d'AUTEL battit en retraite, subissant de nombreuses pertes, Frédéric d'AUTEL étant grièvement blessé. Dans ce secteur la lutte fut acharnée; un témoin oculaire relatait quelques jours auparavant: « Der Feind wurde wiederumb durch den hern von Elter herausgeschlagen ». Un chroniqueur parlant du départ de la garnison vaincue, dit: « Der Printz de Chimay folgte zuletzt mit den hohen officieren, de Audelt war verletz ».

D'AUTEL quitte sa patrie et prend du service chez l'Electeur PALATIN où il reçut le titre et les fonctions de lieutenant-général. Par Lettres Patentes du 20 décembre 1685, CHARLES, roi d'Espagne, élève sire J.-F. baron d'AUTEL à la dignité de comte. Il participa aux batailles de Seneffe,